

L'Equipe

Médecin Responsable :

Docteur Warda SI MOHAMMED
wsi-mohammed@ch-perrens.fr

Cadre Supérieur de Santé :

Monsieur Daniel MIGLIACCIO

Cadre de Santé :

Madame Virginie JALLAGEAS-RECOULES
Mail : vjallageas@ch-perrens.fr
Tél : 05.56.56.54.66

Infirmière :

Madame Nadia BARROSO-FILIPIAK
Mail : nfilipiak@ch-perrens.fr

Assistant Socio-éducatif :

Madame Armelle GOLDBERG
Mail : agoldberg@ch-perrens.fr
Tél : 06.15.52.03.37

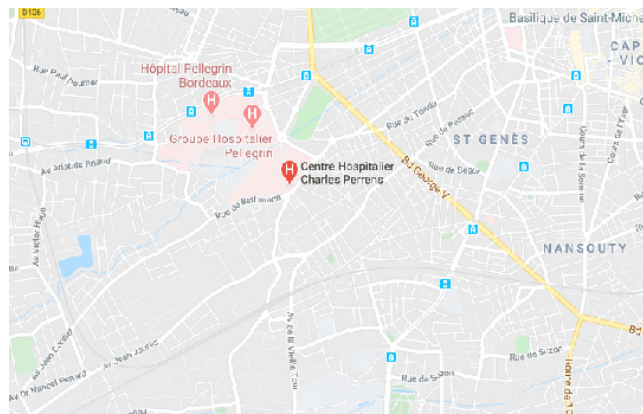
Psychologue :

Madame Lara TORLOIS
Mail : ltorlois@ch-perrens.fr

Secrétaire Médicale :

Mail : saft@ch-perrens.fr
Tél : 05.56.45.71.34
Fax : 05.56.56.31.49

Accès



Centre Hospitalier Charles PERRENS
121 rue de la Béchade
33000 BORDEAUX
Tél : 05.56.56.34.34

Secrétariat SAFT

Tél : 05.56.45.71.34

Accès :

Bus ligne 08 - 11 - 24 - 41
Tram A (arrêt Hôpital Pellegrin)



**Pôle Universitaire de
Psychiatrie de l'Enfant et de
l'Adolescent**

**Filière Adolescents et
Soins Transversaux**

**SERVICE D'ACCUEIL
FAMILIAL THÉRAPEUTIQUE
(SAFT)**



Missions

Le SAFT est une unité d'hospitalisation organisée sous responsabilité médicale qui s'adresse aux mineurs à partir de 6 ans souffrant de troubles psychiques de l'enfant et de l'adolescent (troubles anxieux/ de l'humeur/ du spectre de l'autisme/ psychotiques/ de la personnalité/ du comportement/ émotionnels).

Ils devront déjà bénéficier de soins au sein du PUPEA et avoir une situation clinique compatible avec une vie familiale.

Le SAFT dispose de 5 Assistants Familiaux (agréés Conseil Départemental) pouvant accueillir de 1 à 3 enfants maximum.

Les accueils se font en lien avec un projet de soins individualisé, travaillé tout au long de la prise en charge sur le SAFT, avec le service demandeur.

Les Assistants Familiaux sont inscrits dans un dispositif thérapeutique en accueillant des patients mineurs de façon séquentielle (jour/ nuit/week-end).

L'intérêt de l'AFT est de proposer au patient un espace individuel dans un « lieu tiers », avec une durée déterminée renouvelable. L'élaboration d'un Contrat d'Accueil est nécessaire, préalablement consenti par les parents pour sa visée thérapeutique.

Objectifs

Ils sont établis en étroite collaboration avec le projet de soins de l'enfant, mais aussi en lien avec ses projets éducatifs et scolaires.

L'AFT est un dispositif qui se veut sur mesure et qui revêt un caractère polymorphe permettant au jeune accueilli :

- de favoriser son apaisement psychique
- de restaurer son apparence corporelle et ses gestes essentiels de la vie quotidienne
- de relancer son développement psychologique
- d'investir ou de réinvestir le circuit d'échange avec son entourage proche et son tissu social
- de travailler sur ses relations interpersonnelles.

Le SAFT a aussi pour objectif d'accompagner le jeune dans un processus d'individuation et d'affiliation.

Procédure d'admission

